

Titre professionnel solier moquettiste

Objectifs

À l'issue de la formation l'apprenti(e) du Titre professionnel solier moquettiste doit être capable de :

- ▶ Travailler sur tout type de chantier neufs ou de rénovation : maisons, appartements, magasins hôpitaux... ▶ Réaliser un calepinage avant la pose et définir une implantation. ▶ Réaliser la préparation de supports existants (dépose et ragréage). ▶ Exécuter les travaux courants et spécifiques de pose de revêtements de sol souple et textile (pose libre ou colée)
- ▶ Raccorder grâce aux soudures à chaud ou à froid les lés entre eux.
- ▶ Assurer une mise en œuvre des revêtements sur le plan technique et esthétique en utilisant les matériaux suivants : primaires et ragréages, colle acrylique et solvantée, revêtements de sol PVC homogène et multicouche U3/U4, revêtements de sol linoléum, revêtements de sol textile et système douche U4/P3



490 Heures/an

Durée 1 an

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

Rythme de l'alternance :

1 semaines CFA /

2 semaines en entreprise

En moyenne selon le calendrier fixé annuellement.



Rentrée début septembre

Délai d'accès : les inscriptions commencent début février pour un démarrage de contrat conseillé au plus tôt en juin



Formation gratuite

Et rémunérée pour l'apprenti(e)
Les frais de formation sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément au niveau de prise en charge validé par France Compétences.

Programme

MATIÈRES PROFESSIONNELLES

Communication Professionnelle

Accompagnement dossier professionnel

Technologie spécifique Sols

Réalisation de travaux spécifique en Sol

Contact : inscription@eco-campus-batiment.fr
T. 01 41 93 40 32 - eco-campus-batiment.fr



Débouchés

Types d'emplois accessibles :

- Poseur revêtement souple
- Solier moquettiste

Équivalences / Passerelles

Consultez la page dédiée de France Compétence : www.francecompetence.fr/recherche/mcp/36259/

Post-diplôme

Poursuites d'étude possibles à l'Eco-Campus du Bâtiment :

- CAP Peintre Applicateur de Revêtements
- Bac pro Aménagement et Finition du Bâtiment
- Autres diplômes, consulter le site de l'ONISEP : www.onisep.fr

Admission

Par la voie de l'apprentissage :

- Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3e au début de la formation)

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme
- Sur la liste des sportifs de haut niveau

Par la voie de la formation continue :

- En contrat de professionnalisation
- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation
- Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans
- Bénéficiaires de minima sociaux

Par la voie de l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation :

- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé

Conditions spécifiques d'admission : nous consulter

Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des acquis et des activités. Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle
- Du dossier professionnel
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation
- D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre professionnel Validation de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) par le jury

Moyens

Cours théoriques avec exercices de mise en application.

Mise en situation réelle sur équipements sur différents plateaux techniques couvrant les activités électrotechniques du diplôme.

Salles de formation équipées d'écrans interactifs 4k, salles informatiques, ateliers, plateformes.

Compétences professionnelles visées

Le titulaire doit être capable de :

Réaliser des travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles sans obstacle de technicité courante / Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol PVC en lames sans obstacle de technicité courante / Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés sans obstacle de technicité courante / Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles sans obstacle de technicité courante / Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté, velours en lés sans obstacle de technicité courante / Réaliser des travaux de pose de revêtements textiles spécifiques tuftés, floqués en lés au sol avec obstacles / Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol en PVC et caoutchouc homogène et multicouche spécifiques U3/U4 en lés au sol avec obstacles / Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol linoléum en lés au sol avec obstacles Réaliser des travaux de pose de revêtements système douche plastique

Blocs de compétences

Deux blocs de compétences sont à valider :

- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol souples de technicité courante.
- Réaliser des travaux de pose de revêtements de sol souples et muraux de technicité spécifique.

Prérequis

- Avoir réalisé un positionnement
- Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec le service développement de l'apprentissage

Niveau 3

TITRE
PRO

Second œuvre
 finition

S

inscription@eco-campus-batiment.fr

T. 01 41 93 40 32 - eco-campus-batiment.fr

2 allée Jules Gravereaux , 94400 Vitry-sur-Seine

Tramway T7 : Moulin Vert

Métros 7 : Villejuif Louis Aragon | Métro 14 : Chevilly Larue

